

qui lui a été présentée à son retour de Rome, on remarque surtout le passage suivant :

“ Avons-nous la paix, sommes nous unis comme des frères ? Il me semble, en vous voyant dans ce temple, que nous le sommes. Mais au dehors, l'impression est différente. Qu'est-ce qui met la discorde dans des cœurs qui devraient être unis ? C'est l'amour de soi-même ou une fausse conception de la politique. Si la politique restait à sa place, si on considérait le bien véritable, tout serait vite réglé. Le Pape et les évêques reconnaissent que dans un pays constitutionnel, comme le nôtre, il est impossible que tous les partis politiques partagent la même opinion, car le jour où ils seraient parfaitement unis serait la veille du jour où ils se diviseraient. Seulement, ils peuvent être divisés sur les questions politiques, mais doivent rester unis sur les questions religieuses.

“ Pourquoi ne pas faire taire ce malheureux esprit de parti qui crée de si profonds malaises chez nos populations, qui aveugle si complètement celui qui en est atteint ? Croit-on que le clergé puisse intervenir dans une question purement politique ? Est-on capable de citer un seul cas où le clergé est intervenu dans les questions où la religion n'est pas en cause ? Mais quand il s'agit de questions politico-religieuses ou d'éducation, le clergé ne peut pas s'en désintéresser. Les évêques ont la direction spirituelle des fidèles, et dans les questions d'éducation, comme celles qui s'agitent en notre pays depuis quelques années, le clergé est grandement intéressé. Il faut qu'il enseigne aux enfants sur toutes les questions religieuses d'où dépendent leur bonheur et leur avenir.”

Les exploits d'un maire

“ C'est par une réclame que je commencerai ma chronique. Réclame en faveur de la justice, contre le “ bèlement ” de trop de chrétiens. Voici les faits. Vous savez qu'à l'occasion du centenaire de saint Martin on a célébré de grandes fêtes dans le diocèse de Meaux, à Bussy-Saint-Martin, à Bussy-Saint-Georges. L'archevêque de Tours, assisté de plusieurs prélats, présidait. En ce temps d'indifférence, les populations participaient de cœur aux solennités. Tout allait donc bien. Mais la loi veillait ! Le maire de Bussy-Saint-Martin interdit la procession et